



BULLETIN D'ADHESION 202_

Cotisation annuelle 15 euros par personne

Le montant comprend pour les voyages :

- l'assurance annulation rapatriement
- L'assurance perte des bagages
- La perte financière consécutive la sortie ACTR 02 suite à l'hospitalisation après remboursements à hauteur maximale de 500 euros

M : Prénom : Date et lieu de naissance :

Mme : Prénom : Date et lieu de naissance :

N° tel. Fixe : N° tel portable : Email :

Adresse : N° Rue
Ville : Code Postal :

JOINDRE AU PRESENT BULLETIN UN CHEQUE DE 15 € A L'ORDRE DE L'ACTR 02

A RETOURNER A
Bernard GUILLAUME
20 Rue Mongin
02000 LAON